

AUX ABORDS D'UN CHANTIER, IL FAUT ÊTRE VIGILANT ET BIEN REGARDER AUTOUR DE SOI !

Un chantier présente de nombreux dangers.
C'est pourquoi, seuls les ouvriers correctement équipés peuvent y accéder.

LES RISQUES ET DANGERS SUR LE CHANTIER :

- Chutes possibles (trous, obstacles divers...).
- Peu de visibilité pour les conducteurs de camions et de machines.
- Présence d'engins dangereux (pelleteuses, marteaux piqueurs...).
- Autres dangers possibles (chocs électriques, chutes d'objets ...).

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE PÉNÉTRER À L'INTÉRIEUR D'UN CHANTIER



S'INFORMER PENDANT LES TRAVAUX


Afin d'informer les habitants de manière anticipative, des informations sur les travaux seront distribuées dans les boîtes aux lettres. Ces documents présentent les travaux à venir dans chaque zone. Ainsi, les riverains et les usagers connaissent par avance les modifications de circulation ou de stationnement à proximité de leur domicile ou de leur lieu de travail.

POUR TOUTE QUESTION :

 www.letram.be


 **n° gratuit : 0800 88 022**
mis en service à partir du 20 mai 2019
(du lundi au vendredi de 9h à 12h30,
le mercredi de 16h à 20h et le samedi de 9h à 12h).

RENCONTREZ-NOUS :

 **L'Espace Tram**
rue Cathédrale 96 (au croisement avec la rue Lulay-des-Fèbvres)
4000 Liège
(du mercredi au vendredi de 12h à 17h et le samedi de 11h à 17h).

 **Une permanence hebdomadaire**
sera assurée sur chaque zone de chantier.

RESTEZ INFORMÉS :

 Inscrivez-vous sur www.liege.be/tram pour recevoir, par sms et mail, les informations relatives aux travaux du tram.

 Utilisez l'application Waze pour vos itinéraires pendant les travaux.



SÉCURITÉ

UN CHANTIER BIEN GÉRÉ, C'EST AUSSI UN CHANTIER BIEN SÉCURISÉ !



TRAM'ARDENT

AJOUTONS-Y DE LA PATIENCE, DE LA COURTOISIE ET, ENSEMBLE, NOUS POURRONS GARANTIR LA SÉCURITÉ DE TOUS

LES ZONES DE CHANTIERS

Les zones de chantier sont identifiées par des **panneaux de signalisation** et sont isolées par des **barrières**. Les barrières de protection sont là pour **délimiter la zone de chantier**. Elles assurent la sécurité de tous. Il est interdit de les franchir ou de les déplacer.

L'accès au chantier est strictement interdit au public.

30 SIGNALISATIONS

Plusieurs types de signalisation sont mis en place, que ce soit pour **identifier** le chantier, **organiser** la mobilité autour de la zone de chantier ou **informer** le public des **accès** aux commerces et vers les différents centres d'intérêt de la ville.

AUTOMOBILISTES

Respectons le code de la route et les limitations de vitesse aux abords d'une zone de chantier.

Respectons la **signalisation** mise en place autour de la zone de chantier.

Respectons l'ensemble des **déviations**, elles nous assurent de bonnes conditions de circulation.

Respectons les indications en matière de **stationnement** afin de ne pas perturber les travaux, les livraisons et la mobilité de tous les usagers.

PIÉTONS

Les nouveaux **passages pour piétons**, indiqués par des bandes blanches ou jaunes peintes sur la route, permettent de traverser en toute sécurité. Suivons le **cheminement fléché** mis en place pour les piétons même si ce n'est pas le chemin le plus court ou le chemin habituel.

CYCLISTES

Le **code de la route** s'applique également aux cyclistes. Respectons le **balisage** même si celui-ci impose un détour.

ÉCOLIERS/ÉTUDIANTS

Des **passages sécurisés** sont prévus pour se rendre aux infrastructures en toute sécurité.

PMR

Le cheminement pour les piétons est **adapté** aux personnes à mobilité réduite.

POMPIERS ET AUTRES VÉHICULES PRIORITAIRES

La signalisation mise en place, tant en matière de cheminement, que de stationnement, garantit l'**accès** des pompiers et autres services de secours.

Ne pas respecter les mesures de signalisation peut donc avoir des conséquences graves pour la **sécurité** du chantier et des riverains.

LES TRAVAILLEURS

En respectant ces quelques **instructions de sécurité** importantes et la signalisation mise en place, nous participons également à garantir la sécurité des travailleurs qui construisent le tram et contribuent à l'**embellissement** de notre ville.

LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

Un chantier est souvent vécu comme une épreuve pour les riverains et les usagers de la route : nuisances, difficultés de circulation et dangers multiples...

La programmation du chantier est donc une condition essentielle pour diminuer l'impact des travaux et prendre en compte l'intérêt des riverains et des usagers de la voirie.

Les équipements, la signalisation et le balisage mis en place s'adressent à toutes les personnes concernées par les travaux : les riverains, les piétons, les cyclistes, les automobilistes, les écoliers mais aussi le personnel qui travaille sur le chantier.

La sécurité est l'affaire de tous et les moyens mis en œuvre ne seront réellement efficaces que si tout un chacun respecte les consignes, la signalisation et le balisage présents.

Afin de garantir le déroulement optimal des travaux, une bonne cohabitation est indispensable. Soyons patients et respectons les équipes de chantier, leur matériel et leur travail.

